

Le sentier des Fontaines

Saint-Julien-de-Vouvantes

19



Découvrir le sentier

Vous sillonnerez un territoire arrosé par le Don et ses affluents, un superbe panorama vous attend à proximité de l'église. Vous serez étonné par les vieilles fermes, manoirs, fontaines et calvaires qui traversent ce sentier. À découvrir en famille.

Un peu d'histoire

La fondation de St-Julien-de-Vouvantes remonte au XI^e siècle : après les invasions normandes, les populations cherchent refuge dans les forêts. Les bénédictins de l'abbaye de St-Florent édifient alors une chapelle dédiée à Saint Julien, le martyr. Les chartes du XII^e siècle mentionnent la paroisse sous le nom de « *Vovente* », « *Voantis* ». Le territoire de St-Julien appartient à la baronnie de Châteaubriant au XV^e siècle. Le bourg doit une certaine notoriété à un pèlerinage qui drainait de nombreux fidèles,

Recommandations aux randonneurs

Lors de votre balade, merci de respecter les lieux et l'environnement qui vous entourent... et de rester sur le sentier balisé.

3,5 km
45min

500 m
10min



Départ des sentiers

- Parking, dans le bourg, direction Soudan.
- Étang



Circuit de randonnée

- Départs du sentier
- Sentier des Fontaines
- Sentier de découverte du Patrimoine
- Variante du sentier
- Site touristique Patrimoine
- Aire de pique-nique
- Parking

Code du balisage FFRP®

Sur le terrain, les circuits sont balisés en jaune (sauf mention contraire).

- Continuité du sentier
- Mauvaise direction
- Tourner à droite
- Tourner à gauche

Le PR® est un itinéraire en boucle, conçu sur une commune et qui se parcourt en une journée maximum. Balisage respectant la charte de la FFRP®.

Déc. 2017 - Ingénierie touristique : Communauté de communes de Châteaubriant-Derval
 Réalisation : Cartographies et mises en pages © Dessine@Dessine - Tél. 09 52 88 51 42



Opération aidée par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural du programme LEADER du Pays de Châteaubriant



Le Plan départemental de randonnée (PDIPR) élaboré par le Département de Loire-Atlantique avec l'appui du Comité départemental de la Randonnée pédestre, garantit la qualité des sentiers que vous empruntez dans le département. La création, l'aménagement et l'entretien de ces chemins bénéficient du soutien financier du Conseil départemental. Merci de respecter ce patrimoine naturel et fragile.



Contacts utiles

Mairie de Saint-Julien-de-Vouvantes :
02 40 55 52 77
Communauté de communes
Châteaubriant-Derval – 02 28 04 06 33
Office de Tourisme Intercommunal
à Châteaubriant : 02 40 28 20 90
www.tourisme-chateaubriant.fr